



Attestation de Conformité du logiciel Abj-Compta pour un Contrôle Fiscal

Selon l'arrêté du 29 juillet 2013 portant modification des dispositions de l'article A. 47 A-1 du livre des procédures fiscales relatif aux normes de copies des fichiers sur support informatique, votre logiciel de comptabilité **est dans l'obligation** de produire une exportation de votre dossier comptable dans un format spécifique à destination d'un contrôleur fiscal.

Le logiciel de comptabilité Abj-Compta WTR inclut cette exportation depuis le 01 janvier 2014. La version minimum à posséder pour cela doit être la version **5.40CAr**.

Si vous possédez une version antérieure à celle-ci, merci de faire le nécessaire pour mettre à jour votre logiciel.

ABJ
55 rue de la grande forêt
38080 FOUR
04 74 58 50 07